

Nicolas Guérin, né en 1968, est secrétaire général du Groupe depuis le 1^{er} mars 2018 et secrétaire du conseil d'administration. Entré dans le Groupe en 1998 au sein de la direction juridique concurrence et réglementation, après un passage chez SFR, Nicolas Guérin arrive au moment de la dérégulation du secteur. Il prend la tête de cette direction en 2003, avant de devenir directeur juridique du Groupe et secrétaire du conseil d'administration en 2009. A ce poste, il est un contributeur de premier plan à de nombreux dossiers structurants pour le Groupe, que ce soit l'accord d'itinérance avec Free en 2012, les opérations de M&A portant sur l'élargissement du footprint en Afrique et en Europe avec l'acquisition de Jazztel, ou les projets de diversification (contenus ou Orange Bank...). Son support aura également été essentiel dans la mise en œuvre des obligations réglementaires sur le marché Entreprises, ou plus récemment avec les suites de l'accord mobile signé entre les opérateurs et l'Etat.

Nicolas Guérin est diplômé de l'Institut de droit des affaires (IDA) et du DESS droit des affaires et fiscalité Université de Paris II Panthéon Assas.

Il est Président du Comité d'évaluation et d'orientation de la Chaire Internationale de droit de l'espace et des télécommunications de l'Université de Paris XI et – après avoir été Président du Cercle Montesquieu d'avril 2016 à avril 2019, en est aujourd'hui Président honoraire.